VENTES A L'ENCAN

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS. Succession d'Anaise Patrice Vve d'Albert Meilleur

No. 105,280 Cour Civile de District Division D. Cottage Simple comfortable, 924 rue Marais SEUDI, 18 SEPTEMBRE 1913, A MIDL, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne ?

EUDH, 18 SEPTEMERE 1913, A MIDM, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne 1
Eu veriu d'un ordre qui m'a été subdressée par l'Hon. Porter Parker, juge die la sus-dite cour, date du 11 août 1913 dians l'affaire sus-numéroiée et inituale la propriété suivante decrité à sa-voir:

(In certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voles, privilèges et servitudes qui en dépendent ou y appartiennent de quelques façons situé dans le faubourg Trêmé dans le Deutaine District de cette ville et désigné par le No. 8 de l'Het No. 50, borne par

Par JACOBS-GLEASON, INC.

Succession de Mary Ida Beelman, épouse

de Louis J. Vallee.

ANNONCE JUDICIARE.

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain dans le COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pasixième district, mesurant 60 pieds sur la rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield, ilet de la rue Jo-

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No. 94,695 — en rue Touro et Bourbon.

Tousse d'Orléans No. 94,695 — en rue Touro et Bourbon.

In re Joseph R. Bres, et al., vs. Jeanne d'al l'enchère publique à la Paroisse d'Orléans — No. 191, 500 — prietés Fonclères, No. 31 rue Baronne, en vertue d'un pletes Fonclères, No. 31 rue Baronne, en vertue d'un pletes Fonclères, No. 31 rue Baronne, en vertue d'un jugement lu et rendu en cour outer le ville, et annélle prenier District de cette ville, et annélle prenier de cette ville, et annélle prenier de cette ville, et annélle prenier de cette ville et au tour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cette ville, dans l'ilet No. 13, borné par l'avenne l'ulane, les rues Génois, Telemachus et D'Hémécourt, es d'esignée un plan d'resse par H. L. Zender, impérant contieus et mesurent comme suit. Le lot numéro douze mesurant trente et un plede à la ru e l'elemachus, suit public de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du lot No. 13, de la qui an auge d'ordit vers l'avenne l'ulane de face ent vingt pieds suit pur Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cour Civile de District, privision D. as seint pour Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cour civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privision A, actuellement absent en conge, daté du l'or Civile de District, privain de l'orlèans en l'orlèans en l'orlèans en l'orlèans en l'orl

an angle droft out for No. 13, de la quinangle droft vers l'avenue Tulane de quinze pieds; de la une autre profondeur de dix huit pieds six pouces et quatre lignes; de la une autre largeur à un angle droft vers l'avenue Tulane de seize pieds et de cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No. 11 à un point du commencement. Le lot No. 13 mesurant trente et un pieds de face à la rue Telemachus, la même largeur sur l'autre ligne du fond sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquèreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

aout--10,17,24,31sept--7,11

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

AGREABLE COTTAGE SIMPLE, NO. 1531 AVENUE LAFAYETTE.

Succession de Margaret Michel, Epouse d'Anton Walz.

onnet, notaire. LIONEL M. RICAU, Encanteur,

202-204 Hennen Building.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. U. MARINONI, Avocat pour la deman deresse. Audi 15-22-29-Sept. 5-12-18

ANNONCE JUDICIAIRE,

Neute Cune propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 720 et 722 rue Charbonnet, entre les rues Royale et Dauphine, dans l'Het de Jarue Lamanche.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidaleurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

d'Anton Walz.

No. 105.437. Cour Civile de District, Division "D."

A L'ENCAN, MARIII. 30 SEPTEMBRE, 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C." agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division "D." actuellement en congé, daté et signé du 25 août 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adresse, je procedecar a vendre à l'encan. a la Ruirse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriétésnivante des crite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qu'est les destantes des courses les bâtisses et améliorations qu'est contre la contre de les contres des savoirs des contres des contres des crites des bâtisses et améliorations qu'est contre la contre de la contre de contre de contre de contre de contre de contre des contres de contre COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans - No. 405.141 - En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adresse, je procederan a ventre à l'entean a la Rjurse des décasses par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus initulée, je procèderat à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne... entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JFUIII, 2 octobre 1913, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les annéliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dépendent, situé daus le Troisième District de la Nouvelle Oriéans, dans l'Het No. 200, borné jar les rues Hoyale. Dauphine, Lamanche et Charbonnet, designé comme lot No. 11 (2012), sur ut croquis dressé par C. Uneas le Will, daté de 3 2001 1919, amexé à un acte devant F. 6. Charbonnet, notaire, passé le 7 octobre 1910; suivant lequel dit croquis le dit loi mesur; 35 pieds 4 pouces 5 liExtres de face à la rue Charbonnet, sur un profondeur de 108 pieds 3 pouces et 1 ligné.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquièreur devant paire un dépôt de 10 2001. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

i ligur. Saisie dans l'affaire ci-dessus. f ligne.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'esquéreur de l'adjustication faire au moment de l'adjustication faire pour cent du prix d'élége l'encaneur pour clore la vente, chat.

LOUIS KNOP.
Charle Ciuté de le Daroisse d'Oeléana.

de l'année 1913, tant d'Etat que de ville, ainsi qui epour tous certificate requis en ceci, et devant faire un dépôt de 18 pour cent du prix d'élége le l'encaneur pour clore la vente, chat.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant etre passé devant Francis D.

Shérif Civil de la Paroisse d'Or PWM. H. PASCOE, Avocat pour le demandeur, août—388pt—5,12,19,360ct—3,2

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER ANNONCE JUDICIAIRE

JOLIE PROPRIÉTÉ DU SECOND DISTRICT BIEN LOUÉE

La résidence en briques à deux étages **1029 RUE ORLEANS**

entre les rues Bourgogne et Rempart Le cottage simple en bois **1025 RUE ORLÉANS**

entre les rues Rempart et Bourgogne La résidence en briques à trois étages et combles 1030 RUE ORLEANS entre les rues Bourgogne et Rempart

Le double cottage en briques 522 et 524 RUE BOURGOGNE entre les rues St. Louis et Toulouse

La résidence et magasin en briques à un étage 628 NORD REMPART entre les rues St-Louis et Toulouse

La résidence en bois à deux étages 931 et 933 NORD DERBIGNY entre les rues Dumaine et St-Philip

La résidence en briques à deux étages et combles et magasin 611 RUE BOURBON entre les rues Toulouse et St. Pierre

SUCCESSION DE GERMAIN GUILLOT No. 103,634 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,202. —
Cottage simple No. 7108 rue St. Ferdinand, entre les rues Audubon et Broadway. Un action du capital de la Sixth
District Bidg. & Loan Ass'n, numéro de
série 422. — A l'encan JEUDI 11 septembre 1912. à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.
— En vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 4 août 1913 par
l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, agissant pour rifon. Geo. A. SUCCESSION DE GERMAIN GUILLOT

No. 103,634 Coar Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Testore de la composition de Marche de Manuel, 7 octobre 1913, a midi, à la bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de cours signe i que point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot mesure de point de dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot mesure de point de dit lot s'élargit à angle de l'encan en vertu d'un ordre de cours signe à quel point le dit lot mesure de point de dit lot s'élargit à au d'agne cours le l'encan en vertu

e Exposit of Sales.

The Common of Florenties common per Homerstee common of Homersteen common

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, ANDRE LAFARGUE, Avocats, sept-6.7,11,21,280ct-5.7

vante décrite à savoir:

En piano et tabouret,
Saiste dans l'affaire el dessus numé
rotée et intitulée suivant inventaire enregistré en mon bureau.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Premi.re Cour de Cité
pour la Paroisse d'Orléans.
EMILIO POMES,
Avocat pour le demandeur.
août-30sept-5,11 août--30sept--5,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Short, yeuvi "-de lames lones,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour 1a Parolsse d'Orléans — No. 104,979 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intérassées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Orgillus Davis, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIER, HART & DAVEY, Avocals. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IS PA

Succession de Celine Koontz, épouse Dr. Bernardo de Toledo.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR LA PA roisse d'Orléans — No. 105571 — Di-vision A — Attendu que le Dr. Bernardo de Toledo a présenté une petition à l'effet d'obtenir de la cour des lettres d'administration dans la succession de feue Mine Celline Koontz, épouse du Dr. Bernardo de Toledo, décidé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite patietos. pour lesquelles il ne seran pas iau droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNEILL, Greffler.
W. J. WAGUESPACK, MOCK.

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE.

Max Goldberg vs. P. J. Jallons.

DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-oriéans, No. 59,358—En verind'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Couré de Cité pour la paroisse d'oriéans, je procéderat à la vente aux enchères publiques, à l'entrée principale de fa Nouvelle Busse de Cour, le Lundt, s Septembre 1913, à onze heures du matin, la propriété décrite, à savoir:

Tous les droits et intérêts de J. P. Jallons dans le Théâtre Cinématographe, comm sous le nom de Théâtre Alhamitra, sis au coin des rues Murat et l'almyre, dans le Premier District de cette myre, dans le Premier District de cette ville, saisi dans l'affaire ci-dessus m utuise et numéroté

duise et numéroree. Conditions — Comptant. P. McGILL Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
PENJ. M. DART,
Avocat pour le demandeur,
août 27--sept. 2-8.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, Nos. 1117 et 1119 rue Hillary, dans l'îlet des rues Jean-nette, l'oplar et Lowerline.

Avocat pour demandeur. 4021-22,275cpt-5,12,19,25

Aron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, Liquidateurs de la Poydras Homestead Association vs. Wil-liam E. Campbell. Homestead Association vs. William E. Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,140 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foucières, No. 311 rus Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUII, 25 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui siy trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq dans le carré No. 187, horné par les rues Hillary, Jeannette, Poplar et Lowerline, suivant plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, dalé du 15 mars 1900, une copie du dit plan, est annexé à un sete de vente passé devant Bus. Rouss, notaire, le 17 février 1905; suivant lequel plan le dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Hillary, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, un pouce et 3 lignes.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. WM. H. PASCOE,

"VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Michel J. Joyce.

VENTES A L'ENCAN

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans -- No. 104,705 -- Di-vision D -- Une vache et un mulet seront vision D — Une vache et un mulet seront vendus à l'encan le JEUDI 11 septembre 1913 à 11 heures du maiin par Léonari Stern, encanteur, sur les lieux, No. 2732 rue Bienville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 29 août 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire el-dessus intitulée et numérotée.

aont-31sept-7,11

Illinois Parlor Furniture Co-Southern Parlor Co.

No. 102,294 Cour Civile de District **VENTE DE RECEVEUR**

Contenu d'une fabrique de Meubles le MERCREDI 10 SEPTEMBRE, 1913

à onze heures du matin il sera vendu à l'encan

qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le la lettre A sur un croquis dressée par L. H. Pille, député voyer de ville, daté du 4 février 1876, annexé au nacte passée devans octave De Armas, ancien notaire, daté du 8 février 1876, et mesurant en mesure américaine vingt-sept (27) pieds onzé pouces (11) et quatre (14) lignes de face à la rue Crouline sur une profondeur devant assumer les taves de ville et d'Ella pour l'année 1913 et le leur d'Ella ditte propriété d'une profordété d'une profondeur de ditte propriété d'une profondeur de la rue Crouline sur une profondeur des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto Helinaun, le 18 janvier 1996, par acte devant Theo. Buisson, notaire, et le plan des lots 1, 2 et 3 étant annexé au un acte passé devans octave des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots 1, 2 et 3 étant annexé au un acte passé devans octave des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots 1, 2 et 3 étant annexé au un acte passé devans octave des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots 1, 2 et 3 étant annexé au un acte passée devans octave des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F.

americaine vingi-sept (27) pieds onzepouces (11) et quatre (b lignes de face
à la rue Ursuline sur une profondeur
de cinquante-huit pieds (58) et cinq
pouces (5) entre lignes parallèles, le
lout avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui en
dépendent, ou y appartiement.

LES AMELIORATIONS comprenment
un immeuble d'habitation en briques a
deux étages contenant de grands magasins, larges galleries de face et to
chambres, comu comme numéros 61519 rue Ursuline.
Conditions — Comptant, l'acquéreur
devant déposer dix pour cent du prix
de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente devant être passé devant
E. M. Stafford, notaire, aux frais de
l'acquéreur.

LEONARD STERN, Encanteur.

FEITEL & FEITEL Avocats.

sept—5,7,11,21,28—oet7

Leonard de l'acquéreur
at pour l'année 1913 et le loyer da la ture propriété devant apoarteur à l'acquéreur depirs la date de l'acte de venteur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acte de venteur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acte de venteur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acte de venteur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acquéreur depirs la dite propriété devant alsoarteur l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur depirs la date de l'acte de vente. L'acquéreur urura à assumer les traction de l'acquéreur de l'acquér

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, au coin des rues Royale et Charbonnet, l'ilet des rues Lamanche et Dauphine: ba-lisses Nos. 5721 et 5723, 5725 et 5727 rue Royale, Nos. 712 et 714 rue Charbonnet.

A. Steeg, S. Bennett et E. Vidrine, Li-quidateurs du Poydras Homestend Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pacolase d'orléans—No. 195,112—En vertu
d'un writ de saisie et de vente qui m'a
été adressé par l'Honorable Cour Civile
de District pour la Paroisse d'Orléans,
dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique
la la Bourse des Propriétés Foncières,
No. 311 rue Baronne, entre les rues
Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JECDI, 2 octobre
1913, à midi, la propriété ci-après decrite à savoir: 1913, à midi, la propriète ci-après de crité à savoir:

1913, certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'illet No. 200, borné par les rues Royale, pauphine, Lamanche et Charbonnet, désignés par les lots F et 0, sur le crequis de C. Unas Lewis, député voyer de la ville, daté le 3i août 1910, et annexé pour reférence à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, daté le 7 octobre 1910, d'après lequel dit croquis les dits lots mesurent commes suit à savoir: Lot F mesure 31 pieds 4 pouces de face sur la rue Royale, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot G mesure 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face sur la rue Royale, par cent groupe de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Salsie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéréur au mépoit de dix pour cent du prix d'achat.

Serif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avecat pour le demandeur.

2013 de la pricé a contine de l'acquéreur de le salue le saire de l'acquéreur de le salue le l'acquéreur de le salue le prix de l'adjudication au moment de l'acquéreur les les utres de l'acquéreur de l'acquéreur les la que le l'acquéreur les les taxes de 1913 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente à valoir sur le prix total, et encaissera les lours de l'acquéreur les les taxes de 1913 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'acquéreur les les taxes de 1913 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente à valoir sur le prix total, et encaissera les loyers depuis la date de l'acte de vente les autres de l'acquéreur les les l'acquéreur l

Par LOUIS C. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'Augustin Poupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'orleans — No. 102,665 — Di-vision — - Par LOUIS C. SPEAR, Encan-teur. — Il sera vendu a l'enchère pu-blique à la Bourse des Propriétés Fonblique à la Bourse des Propriétés Fon-cières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le IEUDI, 11 septem-bre 1913, à midi, en vertu set conformé-ment à un ordre daté et signé le 30 juii-let 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de Divi-sion — actuellement en congé, la pro-priété ci-après décrite pour le compte du la succession ci-dessus. Un certain terrain, etc., seuce dans le

quereurs au moment de l'adjudication valeur sur la vente. août--10,17,24,31sept--7,11

Par N. J. CLESI ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Sarah Johnson, veuve de Jessie Johnson

l'n cottage simple, No. 5511 rue Laurei. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,707 — A l'encan, JECDI. 11 septembre, en vertu d'un ordre signé le 8 août par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire sus-initulée la propriété suivante decrite a

th certain for de terrain avec toutes les battisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privi-lèges, servitudes et avantages qui y ap-partiement et en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans Tilet No. 31, borne par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, desi-gué comme lot No. 15 sur un plan de B. Bulsson et W. T. Thompson, daté du 23 mars 1819, le dit lot mesure suivant une copie du dit croquis et annexé à une acte de vente par Alexandre Harris à Frederick Toldger, passe devant Joseph D. Taylor, notaire, le 2 decembre 1885, trente pieds dix pouces de face à une ligne courant paranélement à la rue Laurel, la même targeur sur la ligne arrière sur une profondeur de 115 pieds entre lignes paralleles, étant la même propriété qui à été acquise par le dit défunt par achat de Sanuel Jones, suivant acte passé devant Joseph Lauteuschlaeger, notaire, le 6 mai 1912, engregistré dans le registre des convoyence 240, folio 468.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélia Schreiner, épouse décède de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Patroisse d'Orleans — No. 105,197 — Double cottage produisant un excellent revenu, 654-656 rue N. Broad, encot grure St. Pierre, contenant 4 chambres de chaque côté, moderne; a l'encai, al lettif, il septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriètes Foncieres, No. 231 rue Baronne, N. J. CLESI, Encanteur, — En vertu d'un ordre signé le 8 août 1913 par l'Hou. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire sus-initulée la propriète suivante décrite à savoir:

Une certain parcelle de terrain avec toutes les batisses et améliorations que toutes les batisses et améliorations que toutes les batisses et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque factoutes les batisses et améliorations que toutes les batisses et améliorations que toutes les batisses et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque factoutes les batisses et améliorations que l'es rues st. Pierre de cent des l'encaires de l'enca

Parkernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan & Cordille & Jacoba & Jaco Sherif Civil de la Paroisse d'Oricans. WM. H. PASCOE, Avocat pour le demandeur. août -30sept -5,12,10,26,0ct -2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Daniel J. Bennett. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la re-roisse d'Oriéans — No. 05,670 — E., vision E — Avis est par le présent donné Bux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'a voir à déduire dans les dix jours qui autront la présente notification les rai-aons (s'ille en ont ou peuvent en avoirsulvront la présente notification les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir-pour lesquelles le compte final présenté par Armand Foster Bennett, exécuteur testamentaire de cette succession. testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homo-logué et les fonds distribués conformé-

Succession Simon Hess.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans — No. 105,580 — Division E — Attendu que N. Earte Jacobs à présente une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Simon Hess, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix Jours lex raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEIL, Greffier.

FRED C. MARX, Avocat.

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Will. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 105,367 — Division A — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, Division A, le dit ordre daté et signé du 29 août 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procédéral à la vente à l'encan le JEt procederal à la vente a l'encan le Jet Di, le 11 septembre 1913, commençant à 11 heures du matin, dans le local, Nos. 1652-1658 rue Magasin, dans re-succes-sion de Charles Will, No. 165,357, Cour Civile de District, Division A. les et-ets mobiliers dans le dit local suivant inventaire.

inventaire. ONDITIONS -Comptant. Encanteur. T. F. C. WALDO, Avocat, sout—3isept—7,11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE 17 VACHES, UN CHEVAL, UNE VOITURE, HARNAIS, ETC. George Seeling vs. Tone Sanott. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 105,601 — En veriu d'une ordre de vente daté du sept. 1913 qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulee, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 8 sept. 1913, à 2 h. p. m., sur les lieux encoignure rues Dante et New Basin, 17 vaches, un cheval, une charette et un lot de harnais, etc., Saisie dans l'affaire et-dessus, Conditions—Comptant sur les lieux. LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, M. S. DREIFUS, Avocat pour le Demandeur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour compte d'un magasinage par consentement, dans mon entrepot, que Sie, Anne entre les rifés floyale et

Chartres, de:

1 bano droit Emerson.

1 billard à poches et accessoires, 1
glaclère, une pendule, un lot de liqueurs
assorties, bière, tabac, etc. Aussi on
lot de meubles, etc., le EUNDI 8 sept.
1913, à onze heures du matin.
Conditions — Comptant sur les lieux.

EDUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans, sept-5,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur ameliorea du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et So-Paparu.

Thomas McCormick vs. David Friedman. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la raroisse d'Orléans — No. 104,961 — Eu
vertu d'un writ de fiert facias qui m'a
été adressé par l'Honorable Cour Civile
de District pour la Paroisse d'Orléans,
dans l'affaire ci-dessus intitulée, le proréderai à vendre à l'enchère publique,

Sherif Civil de la Paroisse d'Orleans.

Avocat pour le demandeur, août-22,29sept-5,12,19,24,25 ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améllorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 716 et 718 rue Charhonnet, entre les rues Royale et Dauphine, dans l'ifet de la rue Lamanche.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidateurs du Poydeas Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orleans - No. 105,144 - En vertu d'un writ de saisse et de vente qui

logué et les fonds distribués conformé ment au dit compie. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. LOUIS HENRY BURNS, Avocat.

sept--4,8,13

lessus intitulée et numérotée.
CONDITIONS — Comptant.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
E. M. STAFFORD, HYMAN MITHOFF, J.
H. BREWER et A. M. FROLICH, Avoor le crapres decrite pour le compte du la succession ci-dessus.

Un certain terrain, etc., situe dans le nouveau faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 4 dans le vieux carré No. 119, nouveau carré No. 1549, comprenant entre les rues Français, Hope, Duels et Touro, mésurant dans F. M. 60 pieds de face sur la rue Français par 120 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en addition de l'enchère les taxes de ville et d'état de 1912. L'acte de vente devant Alphonse J. Cuneo, notaire pour cette paroisse, an frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent gera requis de l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication à seleur en la contract. ANNONCE JUDICIAIRE.

savoir: Un certain lot de terrain avec toutes

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 payer pour l'acte de vente devant Win. Renau-din, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication chez l'en N. J. CLESI,
Encanteur, 821 Gravier,
LOYS CHARBONNET, Avocat,
août-10,17,21,31sept-7,11

consider devant assumer les taves de ville et d'Estat pour l'année 1913 et le loyer de la dite propriété devant assumer la l'acquéreur depuis la date de l'acte de ventailleles, le l'acquéreur aura à assumer les taves de ville et d'Estat pour l'année 1913 et le loyer de la dite propriété devant assumer la l'acquéreur aura à assumer les taves de ville et d'Estat pour l'acquéreur aura à assumer les des l'acquéreur aura à assumer les des de l'acquéreur aura à assumer les des de l'acquéreur de l'acquéreur aura à assumer les taves de ville et d'Estat pour l'acquéreur de l'acquéreur d'acquéreur de l'acquéreur d'acquéreur

Dans un bon voisinage, toujours jou